

Dauphiné libéré 29.02.20

GRAND AVIGNON

Une convention pour connecter les réseaux de distribution d'eau

En signant une convention avec le syndicat mixte de la région Rhône-Ventoux, jeudi 27 février, le Grand Avignon souhaite sécuriser l'approvisionnement en eau potable par la mise en place d'un recours mutuel en cas de grave perturbation.

A ce jour, deux sources d'eau potable sont présentes sur l'agglomération de la Saignonne, qui puise l'eau dans le champ captant de la Durance et alimente les communes d'Avignon et Morières-les-Avignon. De l'autre, la Jouve, qui puise dans le Rhône pour alimenter les villes du Pontet, Vedene, Entraignes-sur-la-Sorgue et Saint-Saturnin-lès-Avignon.

« Compte-tenu des deux origines différentes des deux ressources, nous avons pris la décision, avec le syndicat Rhône-Ventoux de relier les



De gauche à droite : Jérôme Boulet, président du Syndicat mixte Rhône-Ventoux, Patrick Vacaric, président du Grand Avignon, et René Trucco, vice-président délégué à l'eau potable et à l'assainissement.

deux services d'eau potable pour éviter tout problème d'approvisionnement », explique René Trucco, vice-président délégué à l'eau potable et à l'assainissement. « Il s'agit d'un enjeu majeur pour le Grand Avignon et ses habi-

tants car on ne vit pas sans eau potable aujourd'hui. »

- **Six kilomètres de tuyaux supplémentaires installés**

Au début des années 1990, un projet d'interconnexion des réseaux entre l'agglomération

syndicat avait été amorcé du côté de Réalpanier, avec la création d'un réseau commun de 4,2 kilomètres pour un débit restreint de 10 000 m³ par jour. « Cela limitait fortement le secours mutuel, souligne Jérôme Bou-

let, président du syndicat mixte Rhône-Ventoux. Malgré les vicissitudes administratives, nous reprenons le projet aujourd'hui afin d'assurer la continuité de service. »

La convention acte la mise en route de grands travaux de consolidation destinés à renforcer la capacité de pompage sur les deux champs captant. Six kilomètres supplémentaires de tuyaux seront également posés afin de permettre à l'un des champs captants de prendre le relais en cas de problème.

Un chantier estimé à 7,5 millions d'euros qui devrait débuter en 2022, une fois les études préalables réalisées (validation du tracé, diagnostic des ouvrages existants, décision sur la répartition financière des travaux...).

La mise en service définitive de l'interconnexion est, elle, prévue pour 2025.